

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
BUREAU DU 29 JANVIER 2020		
1	Avenant à l'accord cadre « fourniture d'effets d'habillement » dans le cadre de la convention de groupement de commandes pour l'achat d'habillement et accessoires entre les SDIS de la Région Centre Val de Loire et le SDIS 58	5
2	Autorisation du président à ester en justice au nom du SDIS 37	5
3	Convention entre le CD 37 et le SDIS 37 pour des travaux d'imprimerie pour l'année 2020	5
4	Revalorisation des frais d'hébergement	5
5	Remboursement de trois séances d'ostéopathie à un agent dans le cadre de son accident de service	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2020		
6	Transformations complémentaires de postes au titre de l'année 2019	6
7	Rapports aux orientations budgétaires 2020	6
8	Création de deux emplois permanents de caporal au 1er avril 2020	6
9	Création de dix emplois permanents de caporal au 1er juin 2020 dans le cadre du protocole d'accord	6
10	Création d'emplois dans les services supports de l'Etat-Major et modification des effectifs budgétaires dans le cadre du protocole d'accord	6
11	Création d'un emploi permanent à temps complet d'infirmier de SPP dans le cadre du protocole d'accord	7
BUREAU DU 3 MARS 2020		
12	Convention d'utilisation du centre aquatique Bulle d'O de la commune de Joué-lès-Tours	7
13	Mise à disposition du SDIS par la Sté TRAPIL de données numériques concernant les ouvrages de transport d'hydrocarbures	7
14	Mise à disposition du SDIS par la Sté GRTGAZ de données numériques géo référencées concernant les ouvrages de transport de gaz naturel	7
15	Mise à disposition du SDIS par la DDT de données d'inondation de tous les cours d'eau surveillés d'Indre-et-Loire	7
16	Mise à disposition exceptionnelle de logement du parc du SDIS 37	7
17	Convention/contrat de mise à disposition d'équipement sportif de la ville de Joué-lès-Tours	7
18	Convention de mise à disposition de locaux pour l'organisation de la réunion annuelle des chefs de centre	8
19	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	8
20	Convention de partenariat avec la commune d'Azay le Rideau	8
21	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	8
22	Proposition de don n°1 d'un véhicule à l'amicale des sapeurs-pompiers de St Epain	8
23	Conventions financières relatives aux transports SMUR du CH du Chinonais, du CHU d'Amboise/Château Renault et du CHU de Tours	8
24	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MARS 2020		
25	Projet de Budget Primitif 2020	9
26	Transformations de postes au titre de l'année 2020	9
27	Ajustements de l'organigramme	9
28	Autorisation de recrutement de contractuels sur deux emplois permanents de technicien informatique	10
ARRETES DU PRESIDENT		12

**RÉUNION DE BUREAU
DU 29 JANVIER 2020**

DOSSIER N° 1

**AVENANT A L'ACCORD CADRE « FOURNITURE D'EFFETS D'HABILLEMENT » DANS
LE CADRE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR
L'ACHAT D'HABILLEMENT ET ACCESSOIRES ENTRE LES SDIS DE
LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE ET LE SDIS 58**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer l'avenant au lot 1 de l'accord cadre « Fourniture d'effets d'habillement » dans le cadre de la convention de groupement de commandes pour l'achat d'habillement et accessoires entre les SDIS de la Région Centre Val de Loire et le SDIS 58, afin d'intégrer les nouvelles normes du référentiel vêtements et équipements de protection pour sapeurs-pompiers (VPESP).

DOSSIER N° 2

AUTORISATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le président du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours pour une agression envers quatre sapeurs-pompiers du centre de secours du Castelrenaudais lors d'une intervention en date du 10 juillet 2019 ;
- désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts d'un des sapeurs-pompiers agressé et du SDIS37, ainsi que Maître Eve-Elisabeth CAMBUZAT pour les sapeurs-pompiers ayant souhaité être défendus par leur propre avocat.

DOSSIER N° 3

**CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LE SDIS 37
POUR DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE POUR L'ANNEE 2020**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la nouvelle convention avec le Conseil départemental pour la réalisation des travaux de reprographie du service d'incendie et de secours. Cette convention prend effet au 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 et sera renouvelable deux fois par tacite reconduction.

DOSSIER N° 4

REVALORISATION DES FRAIS D'HEBERGEMENT

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, fixent les tarifs forfaitaires d'hébergement conformément au tableau ci-dessous et valident les zones géographiques auxquelles ils se rapportent.

	Nouveaux taux applicables au <u>01/04/2019</u>			Nouveaux taux applicables au <u>01/02/2020</u>		
	Commune de Paris	Région parisienne (départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) et grandes agglomérations de + de 200 000 habitants	Province	Commune de Paris	Région parisienne (départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) et grandes agglomérations de + de 200 000 habitants	Province
Remboursement forfaitaire des frais d'hébergement (incluant le petit-déjeuner)	110 €	90 €	70 €	110 €	90 €	70 €

Le taux forfaitaire unique d'hébergement de 120 € pour les agents reconnus en qualité de travailleur handicapé et en situation de mobilité réduite, décidé par délibération du 27 mars 2019, est maintenu.

Les autres termes de la délibération du 14 décembre 2009 restent inchangés.

DOSSIER N° 5

**REMBOURSEMENT DE 3 SEANCES D'OSTEOPATHIE A UN AGENT DANS
LE CADRE DE SON ACCIDENT DE SERVICE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à verser, à l'agent dans le cadre son accident de service, la somme de 165 € (3 X 55 €) au titre du remboursement des trois séances d'ostéopathie.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 FEVRIER 2020**

DOSSIER N° 6

TRANSFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent :*
 - o *la transformation de dix postes de sergent en dix postes d'adjudant au 31 décembre 2019 ;*
 - o *la modification du tableau des emplois du SDIS ;*
- *autorisent le président à signer les arrêtés correspondants.*

DOSSIER N° 7

RAPPORT INTRODUCTIF AU DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du débat des orientations budgétaires pour l'année 2020 qui vaut rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles.

DOSSIER N° 8

CRÉATION DE 2 EMPLOIS PERMANENTS DE CAPORAL AU 1^{er} AVRIL 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent la création de deux emplois permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1^{er} avril 2020.

DOSSIER N° 9

**CRÉATION DE DIX EMPLOIS PERMANENTS DE CAPORAL AU 1^{er} JUIN 2020
DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent la création de dix emplois permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1^{er} juin 2020.

DOSSIER N° 10

**CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES SERVICES SUPPORTS DE L'ETAT-MAJOR ET MODIFICATION
DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent :*
 - *la création d'un emploi non permanent à temps complet de « Technicien radio°informatique » du grade de technicien principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2020,*
 - *la création des postes budgétaires suivants :*
 - o *un médecin de sapeurs-pompiers professionnels du cadre d'emplois des médecins et des pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels du grade de médecin de classe normale à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2020 ;*
 - o *un technicien informatique du service maintenance informatique et logicielle (SMIL) du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux du grade d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} avril 2020 ;*
- *acceptent le recrutement du contrôleur de gestion par le conseil départemental et sa mise à disposition à mi-temps au SDIS et l'inscription des crédits budgétaires correspondants.*

DOSSIER N° 11

**CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET D'INFIRMIER DE SAPEURS-
POMPIERS PROFESSIONNELS DANS LES SERVICES SUPPORTS DE L'ETAT-MAJOR
DANS LE CADRE DU PROTOCOLE D'ACCORD**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent la création d'un emploi permanent à temps complet du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels du grade d'infirmier de classe normale à compter du 1^{er} juillet 2020.

**RÉUNION DE BUREAU
DU 3 MARS 2020**

DOSSIER N° 12

**CONVENTION D'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE BULLE D'O
DE LA COMMUNE DE JOUÉ-LÈS-TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du centre aquatique Bulle d'O avec la commune de Joué-Lès-Tours.

DOSSIER N° 13

**MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA SOCIETE TRAPIL DE DONNEES NUMERIQUES
CONCERNANT LES OUVRAGES DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition des données cartographiques sur les canalisations de transport d'hydrocarbures, bien dématérialisé appartenant à la société TRAPIL.

DOSSIER N° 14

**MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA SOCIETE GRTGAZ DE DONNEES NUMERIQUES
GEOREFERENCEES CONCERNANT LES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer le formulaire de demande de mise à disposition de bien dématérialisé de données numériques avec GRTgaz.

DOSSIER N° 15

**MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA DDT DE DONNEES D'INONDATION DE
TOUS LES COURS D'EAU SURVEILLES D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer le formulaire de demande de mise à disposition de bien dématérialisé de données numériques avec la Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 16

**MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENT
DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à conclure un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un agent.

DOSSIER N° 17

**CONVENTION/CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT SPORTIF
DE LA VILLE DE JOUE-LES-TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention/contrat de mise à disposition de la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Bouin de JOUE- LES-TOURS.

DOSSIER N° 18

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR L'ORGANISATION
DE LA REUNION ANNUELLE DES CHEFS DE CENTRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention à titre payant d'un montant de 325 euros relatif à la mise à disposition de locaux appartenant à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de TOURS-FONDETTES AGROCAMPUS pour l'organisation de la réunion annuelle des chefs de centre du SDIS d'Indre-et-Loire le 16 mai 2020.

DOSSIER N° 19

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASE DU CSP LOCHES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition de locaux du CSP de Loches avec Le Foyer de Vie A.D.A.P.E.I. « La Palle » à BEAULIEU LES LOCHES.

DOSSIER N° 20

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'AZAY LE RIDEAU

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention pour les prestations dites de proximité avec la commune d'AZAY LE RIDEAU.

DOSSIER N° 21

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES A
DESTINATION DES PHARMACIES A USAGE INTERNE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration du SDIS d'Indre-et-Loire à signer :*
 - o *la convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne avec les SDIS de la région Centre – Val de Loire ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *le marché à hauteur des besoins propres au SDIS 37, conformément aux clauses contractuelles et à signer les reconductions, avenants ou résiliations éventuels ;*
- *désignent le SDIS 45 comme coordonnateur de ce groupement de commandes ;*
- *délèguent au SDIS 45 la signature en son nom du marché et des reconductions, modifications ou résiliations éventuelles.*

DOSSIER N° 22

**PROPOSITION DE DON N° 1 D'UN VEHICULE
A L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-EPAIN**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent le don du véhicule type Dodge immatriculé 288 Q 37 à l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Epain (37) à titre gracieux.

DOSSIER N°23

**CONVENTIONS FINANCIERES RELATIVES AUX TRANSPORTS SMUR DU CH DU CHINONNAIS,
DU CHU D'AMBOISE/CHATEAU RENAULT ET DU CHU DE TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- *autorisent le président du conseil d'administration à signer les conventions financières avec les centres hospitaliers de TOURS, de Amboise - Château Renault et du Chinonais pour le paiement des transports SMUR réalisés par le SDIS ;*
- *demandent à ce que le prix de la tarification forfaitaire par intervention soit revalorisé dès 2021 et que des négociations avec les structures hospitalières commencent sans tarder.*

DOSSIER N°24

CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SANITAIRES REALISES PAR LE SDIS 37 EN CAS DE CARENCE CONSTATEE DES TRANSPORTEURS SANITAIRES PRIVES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer les conventions financières avec le centre hospitalier universitaire de TOURS pour le paiement des transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés.

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 MARS 2020**

DOSSIER N° 25

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- **adoptent le présent budget 2020 et ses annexes**, d'un montant total de **60 448 400 €** dont 14 150 000 € en section d'investissement et de 46 298 400 € en section de fonctionnement.
- **attribuent les subventions de fonctionnement** suivantes au chapitre 65 :
 - au Comité des Œuvres Sociales, 139 170 €
 - à l'union des sapeurs-pompiers de la région centre, 1 000 €
 - à l'union Départementale des sapeurs-pompiers, 74 550 €
 - à l'association Musicale des sapeurs-pompiers, 35 600 €
 - à l'œuvre des Pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers de France, 2 000 €
 - à l'amicale du personnel permanent des services d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire, 5 600 €.
- **attribuent, en 2020, la seconde subvention d'équipement** (chapitre 204), d'un montant de 240 000 €, à l'agence du numérique de la sécurité civile (ANSC), établissement public créé pour la mise en œuvre du projet NexSIS auprès des services d'incendie et de secours.
- **votent pour les autorisations de programmes déjà ouvertes**, les révisions des enveloppes d'un montant global de - 550 €
- **approuvent le montant global 2020 des crédits de paiement** des opérations d'investissement de 2 136 662,95 € dont 480 000 € individualisés en programme d'équipement. Les crédits de paiement 2020 intègrent également la reprise anticipée de reports de crédits des constructions en cours d'achèvement (21 918,95€).

tels qu'ils apparaissent aux **pages 15 et 44** de la 3ème partie (les maquettes budgétaires du BP 2020) du rapport de présentation.

DOSSIER N° 26

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuvent la transformation des postes suivants** :
 - Transformation d'1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - Transformation de 2 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - Transformation d'1 poste de sapeur en 1 poste de caporal
- **autorisent le président à signer les arrêtés correspondants.**

DOSSIER N° 27

AJUSTEMENTS DE L'ORGANIGRAMME

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent les ajustements de l'organigramme ci-après annexés.

DOSSIER N° 28

**AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS SUR DEUX EMPLOIS PERMANENTS DE
TECHNICIEN INFORMATIQUE**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le recrutement d'agents contractuels de droit public sur les emplois permanents du groupement des systèmes d'informations et de communication de :

- *technicien informatique du SIAT*
- *technicien informatique du SMIL.*

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration et des Finances

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 17 avril 2020

ARRÊTÉS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté portant liste départementale des médecins habilités pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers
2	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Départemental
3	Arrêté portant délégation à Mme Brigitte DUPUIS, Vice-Présidente
4	Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier LEBRETON, 3 ^{ème} Vice-Président
5	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Départemental
6	Arrêté portant délégation de signature à la cheffe du pôle soutien technique et logistique
7	Arrêté portant délégation de signature au chef du groupement logistique équipement et matériels
8	Arrêté portant délégation de signature au chef du groupement des systèmes d'information et de communication
9	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal au titre de l'année 2020
10	Arrêté portant inscription sur liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de l'année 2020